



## N° 170 - 22 décembre 2020 - 17 h 00

### État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

[santesaglac.gouv.qc.ca](https://santesaglac.gouv.qc.ca)



Groupe Facebook [officiel](#)



### Table des matières

<b>COVID-19</b>	<b>1</b>
Infolettre spéciale   Vaccination contre la COVID-19	1
Hôpital de Chicoutimi   Précisions quant aux mesures de PCI lors d'éclotions persistantes de COVID-19	2
Boîte à outils pour l'intervention psychosociale en contexte de pandémie Covid-19.	3
Rappel sur les codes bleus en zone froide adulte	3
<b>Prévention et contrôle des infections (PCI)</b>	<b>4</b>
Service de prévention et contrôle des infections (PCI)   Mise à jour d'outils cliniques	4
<b>Espace employés</b>	<b>4</b>
Nos sincères remerciements aux volontaires	4
<b>Espace projets</b>	<b>5</b>
Huit projets totalisant des investissements de plus de 10,2 M\$ en démarrage dans nos installations	5
<b>Recherche et enseignement</b>	<b>6</b>
Nouvelle publication scientifique pour des chercheurs	6

## COVID-19

### Infolettre spéciale | Vaccination contre la COVID-19

Une nouvelle édition de l'infolettre spéciale vaccination contre la COVID-19 est maintenant en ligne. Rappelons que cette infolettre spéciale a pour objectif de consolider en un seul endroit toute l'information relative au grand déploiement de la campagne de vaccination contre la COVID-19. Cet outil sera utilisé au fur et à mesure que l'information se précisera.

[> Consulter l'infolettre spéciale vaccination contre la COVID-19](#)

## Hôpital de Chicoutimi | Précisions quant aux mesures de PCI lors d'éclotions persistantes de COVID-19

Dans le contexte actuel, le Service de prévention et contrôle des infections souhaite effectuer des précisions quant aux mesures de prévention à mettre en œuvre dans les cas d'éclotions persistantes à la COVID-19.

### Mesures applicables à tous les usagers de l'Hôpital de Chicoutimi :

- Nouvelles admissions : dépistage à l'admission et 48 heures plus tard.
- Transfert vers une autre installation : dépistage 48 heures précédant le transfert et attendre le résultat avant de procéder au transfert.
- Transfert d'une unité en écloison : précautions additionnelles Gouttelettes-Contact avec protection oculaire (14 jours) pour tous les usagers transférés d'une unité en écloison vers une autre unité (même si celle-ci fait également l'objet d'une écloison).
- Usagers faisant l'objet de précautions pour surveillance (14 jours) : procéder au dépistage avant de lever les précautions (jour 14) et attendre le résultat avant de cesser les précautions.
- Réduire au minimum le déplacement des usagers (transfert de chambre et d'unité).
- Tenter de regrouper dans les mêmes chambres les usagers nouvellement admis.
- Tenter de regrouper dans les mêmes chambres les usagers considérés comme étant rétablis.

### Mesures applicables aux unités en écloison et à l'unité de médecine temporaire (Augustines) :

- En plus du dépistage à l'admission et de celui 48 heures plus tard, procéder au dépistage systématique de tous les usagers aux 3 à 4 jours selon l'horaire préétabli :
  - A2 – Hémato-oncologie : mardi et vendredi
  - A3-B3 – Cardiologie-CCVT : lundi et jeudi
  - A4-B4 – Pneumologie-neurologie : lundi et jeudi
- Tenter de dédier du matériel à tous les usagers ex. : NIBP, saturomètre, thermomètre, etc.

### Mesures applicables aux usagers considérés comme étant rétablis

*S'appliquent à toutes les unités du CIUSSS*

- Lors du transfert (de la zone chaude vers la zone froide) :
  - éviter de sortir le mobilier de la zone chaude (lit, table à cabaret, etc.) ou procéder à sa désinfection;
  - procéder à l'hygiène personnelle de l'utilisateur (toilette partielle ou douche)
  - faire porter des vêtements propres;
  - nettoyer et désinfecter les effets personnels;
  - placer dans un sac de plastique propre les objets non nettoyables (quarantaine durant un minimum de 72 heures) et identifier la date et l'heure de fin de quarantaine.
- Unité receveur : laisser les effets personnels dans le sac durant 72 heures (respecter date et heure de quarantaine).
- Lorsqu'il est impossible de garantir la désinfection complète des effets personnels ou de l'équipement de soins de l'utilisateur (ex. : usager avec appareillage en provenance des soins intensifs COVID), maintenir en zone froide les précautions additionnelles Gouttelettes-Contact avec protection oculaire pour 72 heures.

### **Port du masque par les usagers :**

*S'applique à tous les usagers du CIUSSS*

- Port du masque de procédure en continu par tous les usagers hospitalisés, lorsque toléré.
- Minimale, port du masque par les usagers lors des soins par le personnel et lorsqu'ils circulent à l'intérieur et à l'extérieur de leur chambre.
- Remettre un masque et un sac à chaque nouvelle admission. Identifier le sac au nom et numéro de dossier de l'utilisateur.
- Fournir un masque neuf à l'utilisateur chaque jour.

---

## **Boîte à outils pour l'intervention psychosociale en contexte de pandémie Covid-19.**

La mise à jour de la Boîte à outils est maintenant disponible via l'intranet du CIUSSS. Les nouveautés qui s'y retrouvent apparaissent en caractères gras afin de faciliter l'accessibilité. Elle sera mise à jour mensuellement. Bonne lecture!

> **Pour accéder à la trousse, [cliquer ici](#)**

## **Rappel sur les codes bleus en zone froide adulte**

Au regard de la situation actuelle, voici un bref rappel sur les consignes de réanimation en temps de pandémie.

Pour le patient adulte en zone froide :

- Le premier intervenant sur place, minimale, en précaution gouttelettes, installe un masque de procédure au patient.
- Si disponibles, installe simultanément les palettes à défibrillation et procède à celle-ci si indiqué.
- Débute la RCR sans ventilation. Dès que l'équipe de code bleu est sur place et avec protection aérienne complète, l'intervenant se retire pour laisser place à l'équipe de code.

> **[Rappel sur le code bleu usager Covid-19](#)**

> **[Modifications importantes de la prise en charge d'un arrêt cardiorespiratoire chez un patient COVID-19](#)**

> **[Vidéo sur Code bleu en isolement \(zone tiède et chaude\)](#)**

## Prévention et contrôle des infections (PCI)

### Service de prévention et contrôle des infections (PCI) | Mise à jour d'outils cliniques

Avec l'ouverture de nouvelles zones chaudes dans les installations du CIUSSS, le Service des archives médicales, en collaboration avec le service de PCI, a dû procéder à la mise à jour de certains documents de la « trousse du petit COVID ».

- **POSTE CONTAMINÉ - Procédure brève de transfert des documents cliniques**

Outil pouvant être imprimé et affiché près de l'imprimante dans les postes des zones chaudes (poste contaminé). Consulter le document en cliquant ici : [https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/sites/default/files/fichier\\_publicques/transfert/1126/07-procedure\\_breve\\_revise\\_2020-12-10.pdf](https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/sites/default/files/fichier_publicques/transfert/1126/07-procedure_breve_revise_2020-12-10.pdf)

- **POSTE CONTAMINÉ - Procédure de gestion des dossiers usagers**

Outil de consultation contenant la procédure détaillée. Consulter le document en cliquant ici : [https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/sites/default/files/fichier\\_publicques/transfert/1126/08-poste\\_contamine\\_-\\_processus\\_de\\_gestion\\_des\\_dossiers\\_revise\\_2020-12-10.pdf](https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/sites/default/files/fichier_publicques/transfert/1126/08-poste_contamine_-_processus_de_gestion_des_dossiers_revise_2020-12-10.pdf)

## Espace employés

### Nos sincères remerciements aux volontaires

*« Nous souhaitons remercier tous les employés qui ont offert des disponibilités sous forme de volontariat pour la période des Fêtes. Notre appel à la solidarité a bel et bien été entendu et les résultats ont été bien au-delà de nos attentes. Nous avons reçu plus de propositions d'aide que de besoins à combler.*

*À ce jour, grâce à vous, plus de 687 quarts de travail ont trouvé preneurs afin de rehausser notre offre de services à la population.*

*Si la situation le nécessite, il est possible que certaines personnes non contactées jusqu'à présent reçoivent un appel de notre part dans les prochains jours. Si ce n'est pas le cas, nous vous remercions sincèrement de nous avoir offert de votre temps. Pour les autres, merci du fond du coeur d'être présents sur le terrain, votre aide est plus que précieuse dans le contexte actuel. »*

Un message d'Isabelle Boulianne pour le comité aviseur de l'établissement.

## Espace projets

### Huit projets totalisant des investissements de plus de 10,2 M\$ en démarrage dans nos installations

Même dans le contexte actuel lié à la pandémie de COVID-19, la Direction de la logistique et des services techniques (DLST) garde le cap et continue à développer des projets permettant d'améliorer l'efficacité, la qualité et la sécurité des installations.

La DLST s'apprête ainsi à lancer le processus de production des plans et devis visant la réalisation, au cours de l'année 2021, de huit projets nécessitant des investissements de plus de 10,2 M\$.

L'ensemble des travaux prévus devrait être amorcé et complété au cours de la prochaine année.

Installations	Description du projet	Coûts
Hôpital de Chicoutimi	Réaménagement des espaces de la pharmacie	800 000 \$
Hôpital de Jonquière	Réaménagement du secteur du Bloc opératoire pour assurer le transfert des chirurgies ambulatoires de l'Hôpital de Chicoutimi vers l'Hôpital de Jonquière	1,5 M\$
Hôpital de Jonquière	Réaménagement des espaces des civières aux urgences	420 000 \$
Hôpital de Chicoutimi	Pouponnière : ajout de deux chevets en pression négative	700 000 \$
Hôpital de Chicoutimi	Aménagement de 27 chambres simples au Pavillon des Augustines	2,5 M\$
Hôpital de La Baie	Réaménagement des espaces existants aux urgences et aux cliniques externes	3,5 M\$
Hôpital de Chicoutimi	Aménagement de la bibliothèque de l'enseignement universitaire au Monastère des Augustines	300 000 \$
Hôpital de La Baie; Hôpital de Chicoutimi; Hôpital de Jonquière; Hôpital d'Alma; Hôpital de Roberval; Hôpital de Dolbeau-Mistassini	Augmentation robustesse - Sécurité des installations et ajout de bornes de paiement stationnement sans contact	500 000 \$

## Recherche et enseignement

### Nouvelle publication scientifique pour des chercheurs

Kateri Raymond, ergothérapeute et candidate au doctorat, sous la direction des professeures Cynthia Gagnon, Ph.D. chercheuse au CIUSSS-SLSJ et Mélanie Levasseur, Ph.D, est l'auteure principale d'un article paru dans la revue « Disability and Rehabilitation » en novembre 2020.

Également en collaboration avec des chercheurs du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les maladies neuromusculaires (GRIMN), dont le professeur Benjamin Gallais, Ph.D et Dr Jean Mathieu, également chercheurs au CIUSSS-SLSJ, cette étude intitulée : « Predictors of participation restriction over a 9-year period in adults with myotonic dystrophy type 1 », a permis de modéliser statistiquement les prédicteurs de participation pour des adultes atteints de la dystrophie myotonique de type 1 (DM1).

La DM1 est la maladie neuromusculaire la plus fréquente chez l'adulte. Repérer les personnes à risque de restrictions à long terme peut aider à cibler plus facilement les interventions de santé à réaliser et à informer les personnes atteintes et leur famille des impacts probables de la progression de la maladie.

Pour consulter cette publication, vous référer au lien suivant : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33135946/>

---

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

**Vous avez des sujets à proposer?**

Écrivez-nous à [communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca](mailto:communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca).

© CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

## PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile? Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler? Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186

LIGNE TÉLÉPHONIQUE PSYCHOSOCIALE POUR  
LES EMPLOYÉS, BÉNÉVOLES ET MÉDECINS

Ce service vise une intervention téléphonique, immédiate et ponctuelle de soutien psychologique par une intervenante sociale. Selon la situation, l'intervenante sera aussi en mesure de référer le personnel vers d'autres ressources d'aide au besoin.

---

**Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.**

**1 833 681-0872**